

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT ANNEE 2024



Engagé dans une politique de développement durable, le CHMB met quotidiennement en œuvre les 3 piliers du développement durable à savoir l'économie, l'écologie et le social.

Conscient du rôle des établissements de santé dans la décarbonation et dans la transition énergétique, le CHMB aspire à mettre en place une stratégie de développement durable à l'échelle de l'hôpital pour contribuer ainsi à la santé environnementale de tous. Pour cela, il a inscrit comme enjeu stratégique à son projet d'établissement la thématique du développement durable.

L'établissement dispose désormais d'un panel d'outils lui permettant de s'inscrire durablement dans la démarche de développement durable :

- ✓ Une charte a été présentée aux instances puis signée fin 2021 par la Direction de l'établissement
- ✓ Un référent Développement Durable a été nommé fin 2021 et une fiche de mission définit son rôle
- ✓ Un groupe Développement Durable a été créé en 2018 et est constitué de représentants des différents métiers et différents sites du CHMB. Il se réunit 3 fois par an.

La mise en place de sous-groupes par thématique en 2022 aura permis de structurer un plan d'actions pluriannuel.

- ↳ Axe de Travail 1 : **Mobilité Verte**
- ↳ Axe de Travail 2 : **Energie**
- ↳ Axe de Travail 3 : **Gestion durable des espaces verts-biodiversité**
- ↳ Axe de Travail 4 : **Gestion des déchets**
- ↳ Axe de Travail 5 : **Alimentation durable**
- ↳ Axe de Travail 6 : **Numérique responsable**
- ↳ Axe de Travail 7 : **Achats responsables**

AXE DE TRAVAIL 1 : MOBILITE VERTE

ACTIONS MENEES

Entre 2020 et 2023, le CHMB a fait le choix d'entamer sa démarche de mobilité verte en faisant l'acquisition de **9 véhicules électriques**.

Des **bornes de recharge « classiques »** ont été installées sur Saint Georges et aux services techniques d'Antrain.

Deux **bornes de recharges « rapides »** ont été installées fin octobre 2023 sur le site de Maen Roch pour permettre au service du SSIAD de pouvoir recharger leurs véhicules électriques plus rapidement.

Des supports-vélos ont été installés sur tous les sites.

Par l'intermédiaire de Couesnon Marches de Bretagne et de l'association EHOP, une **enquête** destinée aux agents des sites d'Antrain, de Tremblay et de Maen Roch a été réalisée afin de connaître leurs **habitudes de déplacement domicile-travail**.

ACTIONS REALISEES EN 2024

Une cartographie sur la mobilité des agents a été réalisée par l'association EHOP. A partir des résultats, des actions d'information, de sensibilisation à d'autres moyens de déplacements vont pouvoir être proposés.

ACTIONS PREVUES EN 2025/2026

Une campagne de communication va être déployée sur 2025 sur le covoiturage et les autres modes de déplacement alternatifs à la voiture.

Afin de bien connaître et comprendre les contraintes de nos agents et pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, le Plan de Déplacement Entreprise (PDE) devra être réalisé au plus vite.

Un dossier de subvention pour 4 abris-vélos a été déposé en mai 2025.

Dans le cadre de nouveau pôle sanitaire, il est prévu des prises de recharge pour les véhicules et les vélos électriques.

Animer une journée mobilité avec challenge entre les services.

AXE DE TRAVAIL 2 : ENERGIE

ACTIONS MENEES

Des **bilans énergétiques** ont été réalisés en 2020 sur les sites d'Antrain (La Loysance) et de Tremblay et en 2022 sur le site de St Georges. Des préconisations de **changement de mode de chauffage** sont évoquées ainsi que la mise en place d'une GTB ou le déploiement sur de nouveaux bâtiments.

Des audits énergétiques ont été réalisés sur les 4 sites en 2023, un plan d'actions a été construit en proposant des scénarios permettant de réduire les consommations énergétiques afin de répondre au décret tertiaire et d'atteindre les -40% de consommations énergétiques d'ici 2030 (isolation, production de chauffage...)

Dans le cadre de la GTB, des compteurs électriques et des compteurs d'eau ont été installés fin 2023.

Une étude d'opportunité sur une chaufferie bois a été menée sur les sites d'Antrain, de Tremblay et de St Georges. Un cahier des charges sur l'étude de faisabilité a été rédigé pour le lancement d'une future procédure.

ACTIONS REALISEES EN 2024

Une procédure de mise en concurrence a été réalisée sur l'étude de faisabilité bois pour les sites d'Antrain .

ACTIONS PREVUES EN 2025/2026

Le **bilan d'émissions de gaz à effet de serre** (BEGES) sera réalisé en 2025 (scopes 1, 2 et 3) et permettra d'évaluer l'impact carbone du CHMB et d'identifier les postes d'émissions où la contrainte carbone est la plus forte. Le CHMB pourra ainsi structurer sa politique environnementale et identifier des actions permettant de réduire sa facture énergétique et son impact global.

Dans le cadre de la construction du nouveau pôle sanitaire, ce dernier respectera la norme RE2020 si le dépôt du permis de construire après le 1^{er} juillet.

Une étude commune pour la faisabilité biomasse est en cours pour le site d'Antrain avec différents partenaires IME et la Communauté de communes.

Une étude commune pour le bouclage d'autoconsommation avec des panneaux photovoltaïques avec la commune de Val-Couesnon est envisagée.

On projette de réaliser fin 2025/début 2026 un audit décret BACS afin d'identifier nos besoins sur Tremblay/St Georges et les modifications à apporter sur les GTB d'Antrain et de Maen Roch pour respecter la classe B.

AXE DE TRAVAIL 3 : GESTION DURABLE DES ESPACES VERTS - BIODIVERSITE

ACTIONS MENEES

Une **charte d'écopâturage** a été rédigée en 2019 et actualisée en 2022. Par cette dernière, le CHMB s'engage dans un arrêt total d'usage de produits phytosanitaires. Il a ainsi tout naturellement développé l'écopâturage sur 3 de ses sites : Antrain (7 000 m²), Maen Roch (6 500 m²) et Tremblay (20 000 m²).

Le parc animalier Little Parc du Foyer de Vie de Tremblay a reçu le label Tourisme Handicap. La signalétique a été refaite et des panneaux d'information ont été installés sur chaque parcelle d'animaux. Les allées PMR ont été réalisées pour faciliter l'accès à toute personne en situation de handicap.

Un parc sécurisé a été réalisé sur le site de St Georges permettant aux résidents et visiteurs de se promener en faisant le tour de l'EHPAD. Un jardin fermé a été également créé.

Les différents parcs animaliers sont ouverts sur l'extérieur pour le public.

ACTIONS REALISEES EN 2024

Des cabanes ont été rajoutées pour les animaux sur le site d'Antrain et de St Brice.

Des zones d'écopâturage ont été étendues sur le parc animalier de Tremblay.

ACTIONS PREVUES EN 2025/2026

La mise en place de **l'écopâturage sur le site de St Georges** (600 m²) est prévue sur 2025. Des animaux du parc animalier de Tremblay vont être prêtés. Un poney et des poules sont prêtés par un habitant voisin de l'EHPAD qui se charge de les nourrir pendant la période estivale sur une partie de terrain. Un abri a été installé.

Il est souhaitable de poursuivre l'achat annuel d'arbres pour augmenter les zones d'ombres et rafraîchir nos bâtiments pendant les périodes estivales.

L'acquisition d'abreuvoirs automatiques est prévu pour faciliter le travail de l'équipe jardin sur les sites d'Antrain et de Maen Roch.

Un tiers lieu va être créé en 2025 sur la Loysance (Antrain) au niveau du Jardin des sens. Les clôtures vont être repoussées. Ce lieu sera ouvert aux habitants, aux partenaires (IME, crèche, école, collège...) avec un jardin partagé, boulodrome, kiosque pour rassembler autour d'animations communes.

AXE DE TRAVAIL 4 : GESTION DES DECHETS

ACTIONS MENEES

En 2022, le CHMB comptait 21 filières de tri :

- ✓ Filière des déchets d'activité économique (ex filière ordures ménagères)
- ✓ Filière des déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI)
- ✓ Filière de récupération des Médicaments Non Utilisés (MNU)
- ✓ Filière des biodéchets
- ✓ Filière des déchets de carton
- ✓ Filière des déchets de bouteilles plastiques / cartonnettes
- ✓ Filière du papier et journaux
- ✓ Filière du film plastique
- ✓ Filière du verre
- ✓ Filière linge
- ✓ Filière de récupération des cendres de la chaudière bois
- ✓ Filière des déchets verts
- ✓ Filière de recyclage de la ferraille
- ✓ Filière du mobilier avec mise à disposition d'une benne via un éco-organisme en fonction du besoin
- ✓ Filière de récupération des huiles de friture
- ✓ Filière des bouchons de bouteille
- ✓ Filière des toners et cartouches d'encre
- ✓ Filière des piles et batteries
- ✓ Filière des masques chirurgicaux
- ✓ Filière des lampes et néons
- ✓ Filière des déchets d'Equipements Electroniques et Electriques (DEEE)

Une nouvelle filière a été lancée fin 2023. Un contrat de **collecte des mégots** de cigarettes a été signé avec la société TchaoMégot et permet de recycler nos mégots en isolant pour la confection des doudounes ou de matériaux pour le bâtiment.

Face à la diminution de l'utilisation des masques, il a été décidé d'arrêter cette filière (partenariat avec la commune de Maen Roch).

Un **audit sur le tri des DASRI** a été réalisé en janvier 2023 par l'infirmière hygiéniste ce qui a permis de communiquer sur les bonnes pratiques du tri auprès des infirmières et des soignants lors des commissions d'hygiène.

Quinze fontaines à double entrée (eau plate + eau gazeuse) ont été achetées pour permettre de réduire notre consommation en eau en bouteille. Elles viennent soit remplacer des fontaines classiques déjà existantes soit équiper un nouveau service. Les existantes ont été réinstallées dans des nouveaux services.

La mise en place de centrale de dilution a permis de supprimer les dosettes unidoses.

En 2023, une recyclerie avait été organisée : des matériels mis au rebus ou plus utilisés par la structure ont été proposés à la vente aux agents du CHMB. Plus de 5000 euros d'articles vendus.

Lors de la semaine développement durable, des stands d'information se sont tenus sur la sensibilisation aux techniques de compostage ainsi que des ateliers de fabrication de produits ménagers.

Mise en place de composteurs pour les services d'animation pour récupérer les épluchures lors des ateliers culinaires.

ACTIONS REALISEES EN 2024

La mise en place des fontaines a permis de réduire de 26 000 le nombre de bouteilles plastiques.

La mise en place de vaisselles réutilisables (ex pour les mixés utilisation de moules en silicone) a permis de diminuer l'usage des barquettes plastiques et l'usage unique. Achats de verres Ecocup pour remplacer les gobelets carton, de gourdes et de fontaines isothermes pour les sorties des résidents à la place des bouteilles plastiques.

Les poubelles de tri sont mises en place avec les affiches correspondantes.

Des rappels réguliers sur le tri des déchets sont réalisés en commission hygiène et par les référents hygiène.

Des ventes de matériels mis au rebus ou plus utilisés ont été proposés aux agents via l'outil de communication interne Steeple (ex : 600 dalles béton plus utilisées suite à des travaux, 1 corde de sapin mort). De plus, sur cet outil, une rubrique type « le bon coin » permet de vendre directement des articles personnels entre agents.

ACTIONS PREVUES EN 2025/2026

Une filière pour le recyclage du textile devra être trouvée pour 2025. Jusqu'à présent, les déchets textiles allaient au Relais. Une braderie est organisée sur les différents sites pour proposer une seconde vie aux vêtements des résidents.

Relancer une filière pour la récupération des cendres de la chaudière bois.

Signature d'une convention avec une association camerounaise pour la récupération de matériel médical et des lunettes de vue et de soleil.

Mise en place d'une nouvelle filière de recyclage des matelas usagers (113 matelas recyclés en mai 2025).

Le recyclage du revêtement de sol va être proposé par un prestataire.

2 nouvelles fontaines double flux seront achetées en 2025 pour le service de la Loysance afin que tous les services soient équipés.

Un **guide sur le tri des déchets** doit être réalisé et diffusé auprès des services.

Prévoir d'organiser une nouvelle édition pour une recyclerie sur 2026.

AXE DE TRAVAIL 5 : ALIMENTATION DURABLE

ACTIONS MENEES

En 2018, le CHMB a décidé de mettre en place un logiciel de commandes de repas informatisées qui permet de personnaliser la commande repas du résident/patient et d'affiner la quantité de repas à produire en fonction des résidents/patients présents le jour J. Une baisse importante du gaspillage en production a pu être constatée depuis la mise en place en 2019.

Un suivi des produits durables et bio est réalisé sur la plateforme Ma Cantine. En 2023, la part de ces produits sur l'ensemble des achats alimentaires correspondait à 11%.

En 2023, lors de la semaine développement durable, un marché de produits locaux a été proposé ainsi qu'un repas 100% local et 0 déchet. Des dégustations de yaourts locaux ont également eu lieu.

ACTIONS REALISEES EN 2024

Des formations pour les cuisiniers sur la cuisson basse température et la préparation des menus végétariens ont été réalisées. De la même manière, les agents des services ont pu bénéficier de formation sur la distribution des repas afin de notamment respecter les grammages, mettre en valeur les assiettes...

ACTIONS PREVUES EN 2025/2026

Une piste de travail sera réalisée avec le sous-groupe de cette thématique sur la **simplification des menus** vers moins de composantes et revoir certains **grammages** en préservant la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire.

La notification des marchés de produits locaux en mars 2025 permettra d'introduire certains produits dans les menus et proposer également des repas locaux notamment lors de la semaine du développement durable.

Augmentation de la présence de produits labellisés et biologiques dans les menus à partir de mai 2025 : fromage, lait...

Nouvelle mise en forme de la présentation des menus pour les résidents afin de respecter la loi Egalim et notamment mieux informer nos usagers sur la prestation repas : indication plus claire de l'origine des viandes, des produits Egalim et de la présence des allergènes.

Mise en place d'un tableau de suivi des déchets alimentaires par site avec comme but à atteindre : <100g/repas

AXE DE TRAVAIL 6 : NUMERIQUE RESPONSABLE

ACTIONS MENEES

Une sensibilisation a été faite par note de service sur la **pollution numérique** en novembre 2022.

ACTIONS REALISEES EN 2024

ACTIONS PREVUES EN 2025/2026

La **réalisation d'un intranet** doit être envisagée pour permettre entre autre de mettre à disposition les différentes procédures, protocoles, documents de travail et de les rendre plus facilement accessibles à l'ensemble des agents pour les aider dans leurs tâches quotidiennes. Cela permettra de **libérer de l'espace de stockage sur le serveur**.

Acquisition d'un **logiciel pour le service qualité** pourra permettre de stocker l'ensemble des procédures.

De plus, un travail de **réduction du volume des données stockées** sous le groupe et les boîtes mail devra être entrepris en sensibilisant régulièrement les utilisateurs.

La sensibilisation passera également par la rédaction d'une **charte de bonnes pratiques** du numérique et la réalisation d'**affiches Eco-gestes**.

Des **formations ANFH** sont proposées sur cette thématique et sur la cybervigilance. Dans un premier temps, les formations en e-learning gratuites seront testées par le groupe Développement Durable puis ensuite devront être proposées à l'ensemble des agents.

Prévoir de refaire une sensibilisation sur la **pollution numérique**.

AXE DE TRAVAIL 7 : ACHATS RESPONSABLES

ACTIONS MENEES

La majorité des procédures auxquelles le CHMB adhère est lancée par des opérateurs nationaux (UNIHA, UGAP, RESAH). Aussi, les appels d'offres intègrent des aspects environnementaux liés au cycle de vie des produits et des services. Les attentes exprimées dans les cahiers des charges s'assurent du respect des obligations réglementaires.

Le **SPASER** (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables) du GHT Haute Bretagne est finalisé.

ACTIONS REALISEES EN 2024

Continuation de l'action de déploiement des lavettes microfibres pour le bionettoyage sur l'ensemble des services.

Mise en place d'un meilleur suivi des stocks et par conséquent d'une meilleure gestion des achats avec une réorganisation du circuit logistique en mettant en place des logisticiens d'étage.

Récupération des petits pots de crème dessert pour les utiliser comme supports de distribution de médicaments pour les résidents.

ACTIONS PREVUES EN 2025/2026

Favoriser les livraisons en display pour éviter le cartonnage.

Suppression des calots à usage unique pour les cuisiniers en les remplaçant par des calots en tissus

Suppression de la location de lits (une dizaine) en les remplaçant par des lits achetés pour le site de St Georges.

NOS INDICATEURS

Numérique - papier	Unité	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Valeurs 2022	Valeurs 2023	Valeurs 2024
Nb feuilles A4/A3 utilisées	ramette	1070	1850	1545	1710	1960
Nombre de copieurs		45	45	46	46	47

Social - trajets domicile/travail	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Valeurs 2022	Valeurs 2023	Valeurs 2024
Nb jours effectués en télétravail	NC	1 052	619	397	384
Km évités	NC	31 963	21 490	15 016	14 840

Déchets	Unité	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Valeurs 2022	Valeurs 2023	Valeurs 2024
Tonnage général déchets	tonne	NC	430,21	477,17	467,15	455,98
Tonnage DAOM	tonne	NC	288,04	296,90	284,46	272,67
Tonnage DASRI	tonne	NC	10,26	7,49	2,61	2,14
Tonnage bouteilles plastiques/cartonnettes	tonne	NC	12,61	14,69	19,10	26,25
Tonnage film plastique	tonne	NC		0,41	5,16	0,24
Tonnage Papier	tonne	NC		17,79	15,88	16,63
Tonnage Carton	tonne	NC	20,23	32,71	34,87	35,14
Tonnage bio-déchets	tonne	NC	99,07	107,17	105,08	102,91
Nombre total de filière	nombre	17	19	22	22	21

Transport - Déplacements	Unité	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Valeurs 2022	valeurs 2023	valeurs 2024
Km parcourus	km	354 848	415 638	483 775	512 897	469 310
Dont km parcourus en véhicules électriques	km	1 851	5 628	6 640	26 620	90 103
Km parcourus logistiques	km	25 502	40 291	45 161	43 414	42 205
Nombre de véhicules y compris véhicules de la logistique	unité	43	45	47	47	47
Nombre de véhicules électriques	unité	1	1	1	9	9

Energie	Unité	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Valeurs 2022	Valeurs 2023	Valeurs 2024
Consommation d'eau, ratio m ³ /lit-place/jour	m ³ /jour	0,152	0,163	0.164	0.143	0.225
Consommation électricité, ratio kwh/m ²	kwh/m ²	51,849	52,919	53,611	53.455	55.070
Propane Cuisine (Antrain), ratio litre/m ²	l/m ²	0,600	0,502	1,381	0.490	0.339
Fioul (Tremblay) en litre	l/m ²	0,483	0,879	0,351	0.527	0.601
Fioul Chauffage (Antrain + STG) en litre	l/m ²	10,035	11,702	15,041	9.421	9.216
Gaz Chauffage en m ³ (STB)	m ³ /m ²	23,079	50,758	65	54.987	90.376
Gaz Propane Chauffage (Tremblay) en litre	l/m ²	17,321	17,489	16	15.840	16.865
Bois Chaudière biomasse St Brice en tonne	t/m ²	0,025	0,022	0,012	0.018	0.009
Consommation énergie, ration kwh/m ²	kwh/m ²	182.3	201.4	181.8	180.8	182.7

Achats	Unité	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Valeurs 2022	Valeurs 2023	Valeurs 2024
Nombre de bouteilles d'eau utilisées	unité	75 621	75 340	52 250	34 591	8 634
Serviettes en papier	unité	67 808	69 500	52 902	23 000	23 310
Gobelets à usage unique	unité	28 050	19 605	87 845	32 800	26 305
Essuie-main papier	unité	4 733 088	4 700 284	4 637 428	4 382 160	4 371 616
Articles en plastique à usage unique (barquettes)	unité	234 150	97 650	81 125	68 800	69 100
Articles en aluminium à usage unique (godet en alu)	unité	74 950	46 100	61 900	51 800	46 200
Montant achats Loi Egalim	€ HT	0	0	104 006	169 897	202 441
% de pdts EGALIM sur le montant total des achats alimentaires	en %			8,29	11,40	11,85

DEFINITIONS :

-  **ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.
-  **Audit énergétique** : il se traduit par un programme d'actions destiné à améliorer la performance énergétique du bâti. Il permet de constituer une base de données qui alimentera une connaissance précise du patrimoine, de ses possibilités d'évolution notamment sur des recours aux énergies renouvelables, des coûts des investissements nécessaires et des économies escomptées.
-  **Bilan énergétique** : il s'agit d'un bilan des consommations d'énergie (chauffage, eau chaude sanitaire, électricité) et d'eau avec le positionnement de l'établissement vis-à-vis de la moyenne départementale des autres établissements. Il est réalisé à partir des factures de consommation sur les 3 dernières années. Des préconisations d'améliorations énergétiques y sont proposées.
-  **Bilan d'émission de gaz à effet de serre** : évaluation de la quantité de gaz à effet de serre émise (ou captée) dans l'atmosphère sur une année par les activités d'une organisation. Les postes d'émissions où la contrainte carbone est la plus forte vont être identifiés et c'est sur ces postes que vont devoir porter les stratégies bas carbone pour réduire ses émissions.
-  **Chorus Pro** : solution mutualisée de facturation mise en place pour tous les fournisseurs (privés ou publics) de la sphère publique (Etat, Collectivités territoriales, Etablissement de santé...) afin de répondre aux obligations légales en matière de facturation électronique.
-  **GTB (Gestion technique des bâtiments)** : l'installation d'une GTB permet la régulation du chauffage, l'électricité, la climatisation ou la ventilation. Elle peut contrôler à distance l'activité d'un site et supervise l'ensemble des installations.
-  **Logiciel SRD restauration** : solution sur mesure de la société DEDALUS pour la gestion de la restauration hospitalière. Elle permet une gestion optimisée de la consultation diététique et nutritionnelle du patient ainsi que la production et la distribution de repas. La commande repas est personnalisée et automatisée.
-  **Plateforme « Ma Cantine »** : outil pour accompagner les acteurs de la restauration collective à proposer une alimentation de qualité, saine et durable.
-  **Plateforme « Opérat »** : l'Observatoire de la Performance Energétique de la Rénovation et des Actions du Tertiaire est la plateforme numérique de l'Ademe qui recueille et suit les consommations d'énergie du secteur tertiaire. C'est un outil d'accompagnement des acteurs du tertiaire dans la transition énergétique. Depuis septembre 2022, les établissements ont obligation de déclarer annuellement leurs consommations des années 2021 et 2022 ainsi que de leur année de référence.
-  **SPASER** : Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables. Il détermine les objectifs de politique d'achats sur les éléments à caractère social (intégration sociale et professionnelle des travailleurs handicapés ou défavorisés) et les éléments écologiques.
-  **Steeple** : Solution de communication interne digitale et collaborative qui permet de transmettre de l'information sur différents supports : smartphone, ordinateur, tablette et écran tactile.